



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil du 26 juin à 10h00, tenue au centre récréatif du Lac-Long situé au 396, chemin Lac-Long à Blue Sea.

Sont présents:

Monsieur Yvon Blanchard	Maire
Monsieur Serge Roberge	Conseiller Siège 1
Madame Andrée Poirier	Conseillère Siège 3
Monsieur Gérard Lacaille	Conseiller Siège 4
Monsieur Étienne Clément	Conseiller Siège 5
Madame Chantal Danis	Conseillère Siège 6

Est aussi présente : Madame Julie Thérien, directrice générale, greffière-trésorière

Absence motivée :

Madame Sylviane Lalancette Conseillère Siège 2

La séance du conseil se tient conformément au règlement de régie interne no. 2023-101.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance extraordinaire
- 2- Constatation de l'avis de convocation
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Autorisation de dépense – Activité de vitraux
- 5- Contribution financière – Bingo de la Fête du Canada
- 6- Autorisation de dépense – Cornet au Marché de Blue Sea
- 7- Période de questions
- 8- Levée de la séance extraordinaire

2026-06-167
OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame la conseillère Andrée Poirier et résolu :

Que la séance extraordinaire du Conseil de ce 26 juin 2026 soit ouverte à 10h00. Il n'y a pas de contribuable.



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL :

Monsieur le maire informe que l'avis de convocation envoyé a été fait dans les délais indiqués dans le Code municipal du Québec.

2026-06-168

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Serge Roberge et résolu :

Que l'ordre du jour de cette séance extraordinaire du 26 juin 2026 soit adopté tel que déposé par monsieur le maire :

1. Ouverture de la séance;
2. Constatation de l'avis de convocation;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Autorisation de dépense – Activité de vitraux;
5. Contribution financière – Bingo de la Fête du Canada;
6. Autorisation de dépense – Cornet au Marché de Blue Sea;
7. Période de questions;
8. Levée de la séance.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2026-06-169

MODIFICATION À LA RÉSOLUTION 2026-04-117 -AUTORISATION DE DÉPENSE – ACTIVITÉ DE VITRAUX

Considérant qu'un mal entendu s'est produit concernant le prix de l'activité de vitraux;

Considérant qu'une activité de vitraux se tiendra le 27 juin 2026 pour les résidents de la Municipalité de Blue Sea;

Considérant que les élus désirent offrir l'activité gratuitement aux participants résidents de la municipalité;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Étienne Clément et résolu :

De modifier la résolution 2026-04-117 et d'autoriser une dépense de 1 500,00 \$ pour les frais reliés à l'activité pour 10 participants maximum.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

2026-06-170

AUTORISATION DE DÉPENSE – BINGO DE LA FÊTE DU CANADA

Considérant qu’une activité de bingo se tiendra le 1^{er} juillet lors de la Fête du Canada en collaboration avec la FADOQ de Blue Sea;

Considérant que l’activité nécessite une aide financière si le nombre de participants est inférieur à 34;

Considérant que la FADOQ de Blue Sea a demandé aux élus d’assumer les coûts s’il y en a;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Étienne Clément et unanimement résolu :

D’autoriser une dépense maximale de 500,00 \$ s’il y a moins de 34 participants pour l’activité de bingo de la Fête du Canada.

S’il y a des profits lors du bingo, les fonds amassés seront remis au département des loisirs et de la culture de la Municipalité de Blue Sea.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d’assemblée, demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

2026-06-171

AUTORISATION DE DÉPENSE – CORNET AU MARCHÉ DE BLUE SEA

Considérant qu’une journée d’activité se tiendra le 1^{er} juillet lors de la Fête du Canada organisée par la Municipalité de Blue Sea;

Considérant que les élus désirent offrir un cornet à tous les enfants de 16 ans et moins en collaboration avec le Marché de Blue Sea;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Serge Robert et unanimement résolu :

D’autoriser une dépense maximale de 250,00 \$ pour assumer les frais reliés à tous les cornets offerts aux enfants lors de cette activité du 1^{er} juillet.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d’assemblée, demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

NOTE AU PROCÈS-VERBAL :

Il n’y a aucune question pour la séance extraordinaire.



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

2026-06-172

FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame la conseillère Andrée Poirier et résolu que la séance extraordinaire soit levée à 10 h 07.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Le maire

La directrice générale,
greffière-trésorière

Yvon Blanchard

Julie Thérien

Approbation du procès-verbal :

Je, Yvon Blanchard, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la directrice générale, greffière et trésorière de mon refus de les approuver conformément à l'article 142 du *Code municipal du Québec*.

Yvon Blanchard
Maire